

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

Réunion restreinte du lundi 18 novembre 2019

P.V. N° 14

Président : M. Patrice BOUREAU.

Secrétaire : M. Jean REDAUD

Représentant des arbitres, élu au CD : M. Patrick FAUTRAD

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Cyril BOUREAU – Michel EBRARD – Noël LANDON – Serge PAPA

INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2^{ème} instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois :** Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19**

- **Secteur centre var :** Salle du tir à l'arc à BRIGNOLES, tous les **vendredis de 18h00 à 20h00 à compter du 13/09/19**

- **Secteur ouest varois :** Siège du District du Var à LA GARDE, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19**

CORRESPONDANCE **(reçue depuis la dernière réunion)**

DES ARBITRES :

- **M. Stéphane LETANG** : * certificat médical justifiant d'une indisponibilité jusqu'au 02/11/19.
* certificat médical autorisant la reprise de l'arbitrage à compter du 13/11/19.
- **M. Mustapha ABBOUR** : * excuses pour absence lors d'une rencontre Critérium U18/U19/U20 du 03/11/19.
* excuses et explications pour indisponibilité tardive du 16/11/19.
- **M. Saïd BALIDOU** : annulant ses indisponibilités du samedi.
- **M. Nicolas GAULTIER** : certificat médical autorisant la reprise de l'arbitrage à compter du 07/11/19.
- **M. Akram GHARBI TARCHOUNA** : excuses et attestation professionnelle pour son absence lors du tournoi futsal adapté du 09/11/19.
- **M. André AYELA** : Certificat médical autorisant la reprise de l'arbitrage à compter du 11/11/19.
- **M. Wahbi MAHOUACHI** : récusation d'un club suite à des incidents graves.
- **M. Mejed NOUIRA** : * excuses et explications pour son absence lors du stage thématique du 16/11/19.
* excuses et explications pour son absence lors d'une rencontre du 10/11/19.
- **M. Veselin MINCHEV** : annulant ses indisponibilités du samedi.
- **M. Alexandre AGNESE** : * excuses, explications et justificatifs pour indisponibilités tardives.
* rapport et photographies concernant l'état d'insalubrité d'un vestiaire d'arbitre.
* récusation d'un club suite à des incidents graves.
* Rapport complémentaire suite à incidents lors d'une rencontre senior D4 du 10/11/19.
- **M. Krim RAHAL** : attestation professionnelle justifiant de son indisponibilité tardive du 10/11/19.
- **M. Louis VINCENT** : excuses et explications pour son absence lors d'une rencontre du 09/11/19 (manque justificatif).
- **M. Samy PELLETIER** : excuses et explications pour absence lors du stage thématique du 16/11/19 (manque justificatif professionnel).
- **M. Heidy MERAKCHI** : rapport relatif à des réserves déposées lors d'une rencontre senior D4 du 10/11/19.
- **M. Danielé DI BELLA** : informant la CDA de l'absence d'un arbitre désigné pour les rencontres seniors D3 et D2 du 10/11/19.
- **M. David BELGUENDOZ** : excuses et explications pour son absence lors de rencontres des 09 et 10/11/19.
- **M. Joseph MENDY** : excuses, explications et justificatifs pour son absence lors des rattrapages des tests physiques du 26/10/19.
- **M. Edouard HUET** : au sujet d'une sanction administrative.
- **M. Mohamed BOUGHERRA** : au sujet de la destruction de sa licence d'arbitre.
- **M. Walid EL AKKARI** : demande d'explications et d'audience devant la CDA au sujet de manquements qui lui sont reprochés.
- **M. Rachid SIAFA** : justificatif professionnel pour son indisponibilité tardive du 16/11/19.
- **M. Habib DAAS** : excuses pour son retard lors d'une rencontre seniors D2 du 10/11/19.
- **M. Maher TARCHOUN** : * au sujet du rapport de son observation du 06/10/19 non reçu à ce jour.
* Excuses, explications et justificatif professionnel pour son absence lors du stage thématique du 16/11/19.
- **M. Sofiane MESGGUID** : excuses et explications pour son absence lors du stage thématique du 16/11/19 (en attente d'un justificatif).
- **M. Patrick LIGUORI** : excuses et explications pour son absence lors du stage thématique du 16/11/19 (en attente d'un justificatif).
- **M. Bilel MEDINI** : excuses et explications pour son absence lors du stage thématique du 16/11/19 (en attente d'un justificatif).
- **M. Magid AGGOUNE** : excuses et explications pour son absence lors du stage thématique du 16/11/19 (en attente d'un justificatif).
- **M. Djamel AMEUR MEDDAH** : certificat médical justifiant d'une indisponibilité de 37 jours.
- **M. Mehdi SIF** : excuses et attestation patronale justifiant de son absence lors du stage thématique du 16/11/19.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT

FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD) transmises au comptable de la CDA :

- **M. Yacine SMAÏLI** : FA rencontre de coupe du Var des U14 du 02/11/19 à charge de l'**UA LA VALETTE** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **MM. Alexandre AGNESE – Wahbi MAHOUACHI – Affid NAMOUCHI** : FA rencontre senior D4 du 10/11/19 à charge du **CSK VAL DES ROUGIERES** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Frédéric ROYER** : FA rencontre de féminines à 11 du 10/11/19 à charge du District.
- **MM. Noël LANDON – Dominique NDIAYE** : FA rencontre de la sélection du Var du 13/11/19 à charge du District.
- **M. Emmanuel SEVA** : FA rencontre U16 D1 du 10/11/19 à vérifier pour imputation.
- **M. Souffiene LASSOUAD** : * FA rencontre futsal D1 du 04/11/19 à charge du **CSK VAL DES ROUGIERES** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
* FA rencontre de féminines à 8 du 12/10/19 à charge du District.
- **MM. Vincent BLASCO – Patrick LE TEXIER** : FA rencontre futsal D1 du 15/11/19 à charge du **CSK VAL DES ROUGIERES** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.

- **M. Maher TARCHOUN** : FD rencontre de féminines à 8 du 17/11/19 à charge du **SC COGOLIN**, absent.
- **M. Magid AGGOUNE** : FA rencontre de féminines à 8 à charge du District.
- **M. Stéphane LETANG** : FA rencontre de féminines à 8 du 17/11/19 à charge du District.
- **M. Affid NAMOUCHI** : FA rencontre senior D4 du 10/11/19 à charge du **CSK VAL DES ROUGIERES** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage (feuille de frais).
- **M. Willy PAMY** : FA rencontre de féminines à 8 du 16/11/19 à charge du District.

INDISPONIBILITES :

- M. Stéphane LETANG : du 04/11 au 02/12/19.
- M. Rachid HADJI : tous les dimanches jusqu'à la fin de la saison en cours.
- M. Quentin CAIAZZO : tous les dimanches jusqu'à la fin de la saison en cours.
- M. Djamel AMEUR MEDDAH : jusqu'au 24/12/19.

DES CLUBS :

1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :

A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :

- **US DU VAL D'ISOLE** : un arbitre pour toutes leurs rencontres U15 à 8.
- **ENT PIVOTTE SERINETTE** : trois arbitres pour toutes leurs rencontres seniors D4 (rappel).
- **STADE TRANSIAN** : trois arbitres pour toutes leurs rencontres seniors D4.
- **TOULON HOSPITALIERS** : trois arbitres pour toutes leurs rencontres U16 D2 (rappel).

B) DEMANDES PONCTUELLES :

- **US DU VAL D'ISOLE** : * confirmant leur demande d'un arbitre pour leur rencontre de féminines à 8 du 17/11/19.
* trois arbitres pour leur rencontre U17 du 17/11/19.
- **US LUCOISE** : un arbitre pour leur rencontre U15 D3 du 24/11/19.
- **ASPI GIENS** : trois arbitres pour leur rencontre de critérium U18/U19/U20 du 23/11/19.
- **STADE TRANSIAN** : trois arbitres pour leur rencontre U17 D2 du 17/11/19.
- **EFC FREJUS ST RAPHAËL** : trois arbitres pour leur rencontre U14 D3 du 16/11/19.
- **TOULON HOSPITALIERS** : trois arbitres pour leur rencontre U16 D2 du 17/11/19.
- **RFC TOULON** : trois arbitres pour leur rencontre U14 D1 du 24/11/19.
- **ES FLASSANNAISE** : un arbitre pour leur rencontre U15 D3 du 15/12/19.
- **SP C DE PLANTOURIAN** : un arbitre pour leur rencontre U15 à 8 du 24/11/19.

2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :

- **US DU VAL D'ISOLE** : au sujet de leur demande non satisfaite de trois arbitres pour leur rencontres seniors D3 et D4 pour la saison en cours.
- **US ST MANDRIER** : récusant un arbitre. N'acceptant pas la récusation de ses arbitres, la CDA est au regret de ne pouvoir donner suite à la demande.

DIVERS :

- **M. Patrick LE TEXIER (observateur)** : Rapport complémentaire suite à incidents graves survenus lors d'une rencontre senior D4 du 10/11/19.
- **CREPS BOULOURIS** : remerciements pour les marques de gratitude exprimées par la CDA suite à la mise à disposition de leurs installations pour le stage des jeunes arbitres.

QUESTIONS DIVERSES :

Stages thématiques :

* Bilan du stage du 16/11/19 : 36 arbitres étaient convoqués – 14 présents – 7 excusés avec justificatif – 4 excusés sans justificatif à ce jour – 11 non excusés qui devront en rendre compte à la CDA.

* Bilan total : 166 arbitres étaient concernés par ces stages et ont été convoqués individuellement. La commission a relevé 107 présents – 39 excusés avec justificatif – 5 excusés mais sans justificatif à ce jour – 15 non excusés dont certains ont été déjà sanctionnés conformément au règlement intérieur de la CDA pour la saison en cours.

- Stage de formation initiale : placé sous l'égide de l'IRFF et de la ligue de Méditerranée, il s'est déroulé durant les vacances scolaires de la TOUSSAINT pour 26 candidats à l'arbitrage, grâce essentiellement aux formateurs du District du Var. A l'issue de la correction des examens théoriques, la commission s'enorgueillie de 100% de réussite puisque tous les candidats ont été admis avec des notes s'échelonnant de 81 à 60 sur 100. Ils seront proposés par la commission au Comité Directeur pour nomination lors d'une prochaine réunion de ce dernier.

Prochaine réunion restreinte
Lundi 25 novembre 2019 à 18h00

Le Président : Patrice BOUREAU
Le Secrétaire : Jean REDAUD